

21.04.2021 - 09:00 Uhr

Martina Fehr est la nouvelle présidente de la fondation "Conseil suisse de la presse"

Berne (ots) -

Le Conseil de fondation du "Conseil suisse de la presse" a élu le 20 avril 2021 Martina Fehr, directrice de la Schweizer Journalistenschule MAZ, à la présidence du Conseil de fondation. Elle succède à Markus Spillmann, qui présidait la fondation depuis 2017 et ne se représente pas pour une nouvelle période de fonction.

Martina Fehr est une journaliste qui possède une longue expérience de sa profession et du management. Elle connaît à fond le paysage médiatique suisse et dispose d'un riche réseau. Elle reprend la présidence de la fonction à un moment où l'organisation du Conseil de la presse a posé les jalons pour l'avenir après plusieurs réformes, même si sa situation financière reste tendue. La nouvelle présidente est confiante: "Le Conseil suisse de la presse a magistralement prouvé ces derniers mois combien une instance de recours éthique, professionnelle et indépendante est importante dans notre système médiatique."

Martina Fehr est à la tête de la Schweizer Journalistenschule MAZ depuis mai 2020 et a occupé auparavant différentes fonctions chez Somedia (anciennement Südostschweiz Medien AG), dont pour finir celle de directrice de l'ensemble des médias du sud-est de la Suisse (journal, radio, TV et web) pendant plusieurs années. Elle est notamment membre du comité et greffière de la Conférence des rédactrices et rédacteurs en chef, présidente de l'association "real21 - Die Welt verstehen" et membre du jury du Prix Transparence (Loitransparenz.ch).

Le Conseil de fondation remercie chaleureusement Markus Spillmann, président sortant, pour le formidable travail d'avenir qu'il a fourni pour le Conseil suisse de la presse.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100869197> abgerufen werden.